

CONTRAT 9738
N/REF : 3/05/2026 0H12 C:264485 I:35816
V/REF : Contrat N°009738 du 06/03/2025

AMSAD

**4 RUE EMILE AUGIER
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : HIPPOPOTAMUS
1 RUE DU PEROU
38610 GIERES

St Martin-H, le 28 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 1 RUE DU PEROU RESTAURANT HIPPOPOTAMUS
MOTIF : REDEVANCE DU 1ER SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. A. MATI

MISE EN PLACE DU MATERIEL
POMPAGE DU BAC A GRAISSE DE 3 M3
CURAGE DES ANTENNES DE DEPART ET DE SORTIE AU BAC A GRAISSE.

TRANSPORT ET TRAITEMENT DU DECHET EN CENTRE DE TRAITEMENT
FOURNITURE D UN SUIVI DE DECHET
PRIX DU DECHET A LA TONNE : 165€ HT COMPRI DANS CE CONTRAT 3 TONNE DE
DECHET PAR POMPAGE
2 FOIS/AN

INTERVENTION DU 08/04/2026

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par mointié 2 fois l'an a l'issue de chaque
intervention et payable a 30j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : L'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : Le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/04/2026

Prix de base du contrat : 1490,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 12/2024	Valeur	: 142,8
	Mois de l'indice de révision	: 12/2025	Valeur	: 146,9

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
1/ 2	Entretien de bac(s) a graisse	2/AN	1525,76		762,88
	TOTAL H.T.				762,88
	T.V.A. a 20,00%				152,57
	TOTAL T.T.C.			En EURO	915,45

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN